

2024

Comptes annuels

ASSOCIATION MORIJA

Route industrielle 45 – 1897 Le Bouveret



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

KUNZLE SA
AVENUE DU THÉÂTRE 20
CASE POSTALE / 1870 MONTHÉY 1

KUNZLE.CH
MEMBRE USPI
MEMBRE FIDUCIAIRE SUISSE



Monthey, le 29 avril 2025/SM/jgr

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORIJA - BOUVERET

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux Statuts.

Künzle Fiduciaire et Gérance SA

Sébastien Morisod
Réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Sébastien Morisod, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Olivier Morisod
Réviseur agréé

A blue ink signature of Olivier Morisod, consisting of a stylized 'O' followed by a vertical stroke and a horizontal line.

Annexe : comptes annuels

RAPPORT FINANCIER

BILAN

	31.12.2024		31.12.2023	
	CHF		CHF	
ACTIF				
Caisses en Suisse	1 117,67		2 638,71	
Banques en Suisse	632 987,72		559 346,05	
Liquidités à l'étranger	71 405,27		112 834,93	
Liquidités	705 510,66		674 819,69	
Stocks	26 598,03		24 156,79	
Créanciers	0,00		0,00	
Actifs de régularisation	9 319,66		-3 480,34	
Autres actifs circulants	35 917,69		20 676,45	
ACTIFS CIRCULANTS	741 428,35	20,4%	695 496,14	19,2%
Véhicules	3 360,00		7 000,00	
Infrastructures informatiques	1 841,00		1 200,00	
Matériel de bureau	750,00		1 500,00	
Immeuble Le Bouveret	2 474 031,00		2 500 623,00	
Terrain Monthey	5 532,00		5 532,00	
Terrain Le Bouveret	416 160,00		416 160,00	
ACTIFS IMMOBILISES	2 901 674,00	79,6%	2 932 015,00	80,8%
TOTAL DE L'ACTIF	3 643 102,35	100,0%	3 627 511,14	100,0%
PASSIF				
Créanciers	73 021,53		133 777,44	
Capitaux étrangers à court terme	73 021,53		133 777,44	
Prêts hypothécaires	859 000,00		895 000,00	
Capitaux étrangers à long terme	859 000,00		895 000,00	
CAPITAUX ETRANGERS	932 021,53	25,6%	1 028 777,44	28,4%
Fonds affectés	1 196 212,79		1 132 771,01	
Capital lié libre - Réserves	40 000,00		0,00	
Capital libre	1 474 868,03		1 465 962,69	
CAPITAUX PROPRES	2 711 080,82	74,4%	2 598 733,70	71,6%
TOTAL DU PASSIF	3 643 102,35	100,0%	3 627 511,14	100,0%

COMPTE DE RESULTAT

	01.01.2024 au 31.12.2024		01.01.2023 au 31.12.2023	
	CHF		CHF	
RECETTES				
Recettes du domaine privé	1 658 733,04		1 584 207,12	
Recettes du domaine public	95 746,85		182 129,00	
Contributions institutionnelles	125 873,20		111 870,00	
Contribution de la DDC	710 493,00		717 638,00	
Contribution de l'UE	78 972,10		68 413,15	
Contributions d'associations partenaires	196 126,82		217 341,31	
Dons en nature	179 926,15		279 190,35	
Recettes locales des projets	636 125,11		633 202,00	
Total des recettes	3 681 996,27	100,0%	3 793 990,93	100,0%
CHARGES				
Nutrition	526 994,59		530 280,47	
Eau et assainissement	346 099,63		408 756,16	
Santé	527 074,78		792 530,37	
Education	194 486,50		218 736,74	
Développement rural	170 980,88		173 088,24	
Aide humanitaire	108 555,89		157 942,40	
Total des charges projets Burkina Faso	1 874 192,27		2 281 334,38	
Nutrition	20 772,84		14 737,51	
Education	39 811,98		36 932,79	
Développement rural	116 232,40		108 423,68	
Aide humanitaire	24 457,38		0,00	
Total des charges projets Tchad	201 274,60		160 093,98	
Santé	213 914,84		58 024,44	
Total des charges projets Cameroun	213 914,84		58 024,44	
Santé	78 409,77		54 330,70	
Développement rural	85 900,33		106 751,55	
Total des charges projets Togo	164 310,10		161 082,24	
Sensibilisation à la solidarité internationale	29 400,00		29 000,00	
Frais de logistique et de coordination	36 951,04		34 016,74	
Frais de personnel affectés aux projets	226 191,30		243 182,60	
Total charges projets au siège	263 142,34		277 199,34	
Charges de projets	2 746 234,15	76,9%	2 966 734,38	77,4%

REPORT	935'762,12		827 256,55	
Frais de personnel administratif	90 774,26		83 396,91	
Frais d'immeubles	21 915,19		12 529,40	
Frais de gestion courante et de fonctionnement	38 524,30		48 064,19	
Frais gestion financière	28 672,50		29 603,29	
Intérêts hypothécaires, amortissements & stocks	56 164,07		60 485,36	
Total charges administratives	236 050,32	6,6%	234 079,15	6,1%
Frais de personnel affecté à la collecte de fonds	362 581,27		374 234,89	
Frais de collecte de fonds	226 933,41		256 996,75	
Total charges de collecte de fonds	589 514,68	16,5%	631 231,64	16,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	110 197,12		-38 054,24	
Produits exceptionnels				
Produits hors exploitation	2 150,00		2 500,00	
Charges et produits hors exploitation	2 150,00		2 500,00	
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS	112 347,12		-35 554,24	
<i>Attribution aux fonds affectés aux projets</i>	<i>2 809 675,93</i>		<i>2 920 532,64</i>	
<i>Utilisation des fonds affectés aux projets</i>	<i>-2 746 234,15</i>		<i>-2 966 734,38</i>	
Variation des fonds affectés aux projets	63 441,78		-46 201,74	
<i>Attribution fonds de réserve</i>	<i>40 000,00</i>		<i>0,00</i>	
<i>Utilisation fonds de réserve</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	
Variation fonds de réserve	40 000,00		0,00	
<i>Attribution au capital libre</i>	<i>874 470,34</i>		<i>875 958,29</i>	
<i>Utilisation du capital libre</i>	<i>-865 565,00</i>		<i>-865 310,79</i>	
Variation des fonds du capital	8 905,34		10 647,50	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00		0,00	

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS

	<u>01.01.2023</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Taux</u>	<u>Amortissements</u>	<u>31.12.2023</u>
Véhicules	10 640,00	-	33%	3 640,00	7 000,00
Infrastructures informatiques	1 839,00	-	33%	639,00	1 200,00
Matériel de bureau	2 343,20	-	33%	843,20	1 500,00
Immeuble Le Bouveret	2 527 215,00	-	-	26 592,00	2 500 623,00
Terrain Monthey	5 532,00	-	-	-	5 532,00
Terrain le Bouveret	416 160,00	-	-	-	416 160,00
	2 963 729,20	0,00	0,66	31 714,20	2 932 015,00

	<u>01.01.2024</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Taux</u>	<u>Amortissements</u>	<u>31.12.2024</u>
Véhicules	7 000,00	-	33%	3 640,00	3 360,00
Infrastructures informatiques	1 200,00	1 862,44	33%	1 221,44	1 841,00
Matériel de bureau	1 500,00	-	33%	750,00	750,00
Immeuble Le Bouveret	2 500 623,00	-	-	26 592,00	2 474 031,00
Terrain Monthey	5 532,00	-	-	-	5 532,00
Terrain le Bouveret	416 160,00	-	-	-	416 160,00
	2 932 015,00	1 862,44		32 203,44	2 901 674,00

VARIATION DES FONDS – Exercice 2023

TABEAU DE VARIATION DES FONDS	Solde au 01.01.2023	Attributions 2023	Utilisations 2023	Variation interne	Solde au 31.12.2023
Malnutrition	974 025,25	183 043,95	171 355,39	-69 902,66	915 811,15
EAH	61 895,72	75 502,22	137 397,94	0,00	0,00
Santé	0,00	306 215,80	402 162,40	95 946,61	0,00
Education	0,00	65 207,48	97 609,12	32 401,64	0,00
Développement rural	0,00	16 598,26	76 438,33	59 840,08	0,00
Aide humanitaire	0,00	43 063,15	80 564,16	37 501,01	0,00
Besoins les plus urgents	43 836,93	203 956,87	0,00	-184 786,68	63 007,12
Sensibilisation à la solidarité internationale	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00
Sous total des fonds affectés généraux	1 079 757,90	893 587,72	994 527,35	0,00	978 818,27
IA DDC Learning 360	0,00	673 156,00	608 985,41	0,00	64 170,59
Coopération Monégasque	0,00	89 600,00	89 600,00	0,00	0,00
Interaction	0,00	36 000,00	20 519,64	0,00	15 480,36
Fondation Sandoz	26 110,00	37 200,00	63 310,00	0,00	0,00
Commune d'Aesch	37 063,00	113 659,00	120 818,31	0,00	29 903,69
Association ASAREN	0,00	32 665,00	32 665,00	0,00	0,00
Valais Solidaire	8 140,00	15 040,00	23 180,00	0,00	0,00
Union Européenne	6 701,85	66 816,84	66 222,59	0,00	7 296,10
Fondation Audemars Piguet	21 200,00	36 000,00	28 698,00	0,00	28 502,00
Fondation Drites Millennium	0,00	15 883,00	15 883,00	0,00	0,00
Fondation Croda	0,00	19 632,35	19 632,35	0,00	0,00
Fondation Symphasis	0,00	26 470,59	26 470,59	0,00	0,00
Fondation Lord Michelham	0,00	54 545,46	54 545,46	0,00	0,00
Fondation Jean-Claude Arnold	0,00	8 600,00	0,00	0,00	8 600,00
Recettes locales projets	0,00	633 202,00	633 202,00	0,00	0,00
Morija France	0,00	168 474,68	168 474,68	0,00	0,00
Sous total des fonds affectés	99 214,85	2 026 944,92	1 972 207,03	0,00	153 952,74
TOTAL FONDS AFFECTES	1 178 972,75	2 920 532,64	2 966 734,38	0,00	1 132 771,01
CAPITAL LIBRE	1 455 315,19	875 958,29	865 310,79	0,00	1 465 962,69
TOTAL	2 634 287,94	3 796 490,93	3 832 045,17	0,00	2 598 733,70

VARIATION DES FONDS – Exercice 2024

TABEAU DE VARIATION DES FONDS	Solde au 01.01.2024	Attributions 2024	Utilisations 2024	Variation interne	Solde au 31.12.2024
Malnutrition	915 811,15	174 250,36	-71 568,16	-114 358,63	904 134,72
EAH	0,00	41 927,81	-77 653,48	35 725,67	0,00
Santé	0,00	254 796,56	-315 152,92	60 356,36	0,00
Education	0,00	39 489,99	-54 425,51	14 935,52	0,00
Développement rural	0,00	86,00	-70 516,63	70 430,62	0,00
Aide humanitaire	0,00	1 625,40	-45 553,41	43 928,01	0,00
Besoins les plus urgents	63 007,12	312 423,84	0,00	-140 417,55	235 013,41
Sensibilisation à la solidarité internationale	0,00	0,00	-29 400,00	29 400,00	0,00
Sous total des fonds affectés généraux	978 818,27	824 599,96	-664 270,11	0,00	1 139 148,12
IA DDC Learning 360	64 170,59	589 090,00	-653 260,59	0,00	0,00
Coopération Monégasque	0,00	89 603,20	-89 603,20	0,00	0,00
Fondation Gertrude Hirzel	0,00	23 820,00	-10 384,00	0,00	13 436,00
Interaction	15 480,36	36 000,00	-51 480,36	0,00	0,00
Fondation Sandoz	0,00	25 800,00	-25 800,00	0,00	0,00
Commune d'Aesch	29 903,69	78 396,85	-82 404,87	0,00	25 895,67
Association ASAREN	0,00	35 682,29	-32 427,29	0,00	3 255,00
Valais Solidaire	0,00	22 683,00	-16 805,00	0,00	5 878,00
Union Européenne	7 296,10	70 713,40	-78 009,50	0,00	0,00
Fondation Audemars Piguet	28 502,00	0,00	-28 502,00	0,00	0,00
Fondation Symphasis	0,00	52 941,59	-52 941,59	0,00	0,00
Fondation Lord Michelham	0,00	72 000,00	-72 000,00	0,00	0,00
Recettes locales projets	0,00	636 125,11	-636 125,11	0,00	0,00
Morija France	0,00	160 444,53	-160 444,53	0,00	0,00
Diverses autres fondations	8 600,00	91 776,00	-91 776,00	0,00	8 600,00
Sous total des fonds affectés	153 952,74	1 985 075,97	-2 081 964,04	0,00	57 064,67
TOTAL FONDS AFFECTES	1 132 771,01	2 809 675,93	-2 746 234,15	0,00	1 196 212,79
CAPITAL LIE LIBRE - RESERVES	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
CAPITAL LIBRE	1 465 962,69	874 470,340	825 565,00	-40 000,00	1 474 868,03
TOTAL	2 598 733,70	3 684 146,27	-1 920 669,15	0,00	2 711 080,82

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	01.01.2024 au 31.12.2024	01.01.2023 au 31.12.2023
	CHF	CHF
Résultat avant variation des fonds	112 347,12	-35 554,24
Amortissements	32 203,44	31 714,20
Autofinancement	144 550,56	-3 840,04
Débiteurs	-	-
Stocks	-2 441,24	4 269,66
Actifs de régularisation	-12 800,00	1 955,85
Créanciers	-60 755,91	67 784,93
Passifs de régularisation	-	-
Variation provenant de l'exploitation	-75 997,15	74 010,44
Flux après l'exploitation	68 553,41	70 170,40
Véhicules	-	-
Infrastructures informatiques / Matériel de bureau	-1 862,44	-
Immeuble Le Bouveret	-	-
Variation provenant des investissements	-1 862,44	0,00
FLUX APRES LES INVESTISSEMENTS	66 690,97	70 170,40
Prêt hypothécaires	-36 000,00	-36 000,00
Variation provenant du financement	-36 000,00	-36 000,00
FLUX APRES LE FINANCEMENT	30 690,97	34 170,40
Liquidités au 1er janvier	674 819,69	640 649,29
Liquidités au 31 décembre	705 510,66	674 819,69
VARIATION DES LIQUIDITES	30 690,97	34 170,40

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Principes généraux de présentation des comptes

Les états financiers de Morija ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions applicables du Code des obligations, du système de contrôle interne et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC selon la norme RPC 21. Ils respectent les prescriptions de la fondation ZEWO (Bureau central suisse des œuvres de bienfaisance), dont l'association Morija est titulaire du label.

Méthode de calcul des charges

Les charges de projets, les charges de collecte de fonds et les charges administratives sont calculées conformément à la méthodologie Zewo. Les charges sont affectées en fonction de l'activité qui occasionne la charge. Les charges sont affectées de façon claire, sincère et conforme à leur but. Elles sont intégralement et directement comptabilisées dans une des trois catégories de charges (charges de projets, charges de collecte de fonds et les charges administratives). Les charges de personnel sont réparties entre ces trois catégories : la répartition est faite de manière objective sur la base du cahier de charges de chaque collaborateur et de son rapport d'activité. Conformément aux critères du label Zewo, l'exercice 2024 respecte le ratio de charges administratives (6.5%) inférieur à 10% des charges totales, le ratio de charges de collecte de fonds (16.5%) inférieur à 25% des charges totales et le ratio de charges de projets (77%) supérieur à 65% des charges totales.

Modifications de la présentation des comptes / Comparaison avec l'exercice précédent

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes de Swiss GAAP RPC 21. Dans la mesure nécessaire, il a été tenu compte des nouveaux principes de présentation des comptes. Le périmètre et les principes de consolidation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. L'actif et le passif en devises sont convertis au cours de clôture à la date de clôture. Les transactions en devises sont converties au cours du jour. La comptabilité applique le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif.

Liquidités

La caisse ne tient compte que des caisses tenues au bureau et siège de Morija Suisse. Les banques comprennent les comptes bancaires ouverts en Suisse. Les liquidités à l'étranger incluent les comptes bancaires ouverts pour nos opérations sur le terrain ainsi que les caisses des projets.

Stocks

L'inventaire du stock concerne uniquement la Suisse. Il est composé du stock d'objets artisanaux, d'imprimés et de fournitures de bureau. Tous les stocks sont évalués sur la base du prix d'achat.

Actifs de régularisation

Ce poste correspond aux charges enregistrées dans l'exercice et ne correspondant pas à des consommations de l'exercice en cours, aux charges de l'exercice suivant.

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Actifs immobilisés

L'association Morija ne tient pas un inventaire du matériel acheté ou envoyé sur le terrain. Tout achat est traité comme une dépense dans l'année pendant laquelle la marchandise ou le matériel est acheté. En conséquence, les actifs immobilisés sont composés uniquement de matériel et d'équipement utilisés au bureau de Morija Suisse. Tous les biens utilisés par Morija sont identifiés comme des actifs immobilisés et comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition. Les actifs immobilisés sont amortis selon leur durée de vie estimée sur une base linéaire et enregistrés au compte d'exploitation.

- Matériel de bureau et mobilier : 3 ans
- Matériel informatique et logiciels : 4 ans

- Véhicules : 5 ans

Le tableau d'amortissements fournit les détails des investissements et des amortissements.

En outre ce poste comprend l'immeuble dont Morija est propriétaire sans restriction et dont le produit de la vente pourrait être affecté sans restriction. Il s'agit de l'immeuble situé au 45 Roue industrielle situé au Bouveret.

Créances à court terme

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Produits exceptionnels

Néant.

Produits hors exploitation et annexes

Loyer terrain à Monthey.

Réserves

Un fonds de réserves d'un montant de CHF 40'000.- a été créé. Il est composé de 2 fonds distincts :

- Un fonds bâtiment destiné à anticiper les frais d'entretien et de maintenance du bâtiment du siège construit en 2013. La volonté est d'affecter un montant de 10'000 frs chaque année sur le résultat potentiellement positif du capital libre afin d'anticiper les charges futures et grandissantes d'entretien.
- Un fonds CRM en lien avec le changement du logiciel de base de données. Ce changement est imposé par la faillite de l'entreprise Dware offrant jusqu'à présent la solution logicielle pour la gestion donateurs. Cette réserve est temporaire et sera utilisée au cours de l'exercice 2025.

Résultat et variation des fonds

Les fonds enregistrent les mouvements d'argent en fonction de leur affectation à des projets particuliers ou non. Le tableau de variation des fonds fournit une lisibilité sur ces mouvements et sur le solde des fonds affectés à la fin de l'exercice. Les fonds affectés enregistrent les dons reçus avec une affectation par secteur et l'utilisation de ces sommes dans des projets. Lorsque les fonds affectés ne couvrent pas les dépenses projets, une affectation interne est faite en prélevant des montants au sein du fonds besoins les plus urgents ou par les fonds libres. Ponctuellement, des flux entre des secteurs proches et en relation (par exemple la mobilisation du fonds nutrition pour pourvoir au besoin des cantines dans le fonds éducation) peuvent être réalisées avec l'accord de l'organe de révision.

Recettes

Tous les dons affectés ou non pour un projet sont comptabilisés à la réception. Les recettes sont ventilées en trois grandes catégories : dons libres, dons affectés généraux et dons affectés par bailleur.

Les dons libres correspondent aux dons non attribués à un projet et laissés libres d'utilisation par le donateur. Les fonds libres sont mobilisés pour couvrir les frais de collecte de fonds et les charges administratives.

Sont considérés comme dons affectés généraux tous les dons affectés par un donateur à un secteur en particulier parmi les 6 secteurs d'intervention de l'association Morija (nutrition, santé, eau-assainissement-hygiène, éducation, développement rural, aide humanitaire). Les dons affectés aux besoins les plus urgents permettent de pourvoir à un besoin non couvert dans les 6 secteurs d'intervention ou de répondre à un besoin ponctuel dans les projets.

Les dons affectés par bailleurs sont liés à un financement spécifique d'un donateur concernant un projet ou un programme en lien avec un ou plusieurs secteurs d'intervention. Les modalités d'utilisation du subside sont souvent clarifiées au sein d'une convention de subvention ou de partenariat. Le solde de chaque fonds attribué à un bailleur est mentionné dans le tableau de variation des fonds. Les soutiens inférieurs à 20'000 frs sont regroupés au sein de la ligne 'Diverses autre fondations'.

Répartition des dons par nature en 2024 :

<i>Dons libres</i>	<i>CHF</i>	<i>874'470.34</i>
<i>Dons affectés généraux</i>	<i>CHF</i>	<i>824'599.96</i>
<i>Dons affectés bailleurs</i>	<i>CHF</i>	<i>1'985'075.97</i>
Total dons reçus	CHF	3'684'146.27

Frais de projet

Les dépenses sur le terrain sont des dépenses directes en relation avec des services fournis aux bénéficiaires de nos actions. Elles incluent les charges de personnel (salaires, assurances et cotisations sociales), les achats et entretiens des biens durables, les frais de locaux, les frais d'administration, les frais de logistique, les matières et services nécessaires aux projets. Ces dépenses incluent également les frais de personnel en Suisse, affecté à la coordination, au suivi et à l'évaluation des projets.

Frais de personnel et prévoyance

Les frais de personnel comportent les coûts directs de la rémunération du personnel affecté à l'administration et à la collecte de fonds de l'association Morija. Ces frais incluent les salaires et cotisations sociales. Les prestations de prévoyances sont assurées par la fondation collective « Swisslife », selon un plan de prévoyance en primauté de cotisations. Le plan est financé par les cotisations de Morija et des collaborateurs ; il couvre les rentes de retraite, d'invalidité et les prestations en cas de décès, conformément aux dispositions de la LPP.

Frais de collecte de fonds

La stratégie de recherche et les activités de collecte de fonds pour le financement des projets sont organisées et menées depuis le siège au Bouveret en Suisse. Les frais incluent les coûts directs soit les frais de personnel (salaires et cotisations sociales), la publication, l'impression et l'envoi du journal mensuel, de mailings, l'organisation d'événements de charité ainsi que diverses activités de campagnes de fonds.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont composées de matériel et frais de bureau, de frais de télécommunication, d'assurances, des frais du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, des frais informatiques ainsi que des coûts d'établissement, de contrôle et de révision de la comptabilité.

Rémunération de l'organe directeur et de la direction générale

Les 5 membres du Conseil d'Administration (CA), enregistrés au registre du commerce, peuvent être défrayés pour leurs frais de déplacements et rémunérés pour les heures dépassant un engagement de 100 heures par année. Aucune heure n'a été rémunérée aux membres du CA pour l'exercice 2024, dans le cadre de leur mandat d'administrateur. Les frais de déplacement remboursés aux membres du CA en 2024 s'élèvent à CHF 464.-

Les rémunérations des membres de la direction générale sont appropriées et sont conformes aux pratiques des œuvres de bienfaisance suisse.

AUTRES COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Bénévolat et don en nature

Morija reçoit du matériel de différentes natures contribuant à la réalisation de ses projets et activités sur le terrain. Les dons en nature sont ensuite distribués aux bénéficiaires ou utilisés dans le cadre des projets, sous l'entière responsabilité du personnel salarié par l'association Morija. Ces dons en nature sont comptabilisés comme des recettes en Suisse et comme dépenses sur le terrain.

Durant cet exercice, l'association Morija a reçu des dons en nature pour le fonctionnement de ses projets. Ce matériel d'occasion est valorisé à CHF 159'499.90 sur la base d'attestations de valeur fournies par les organismes donateurs ou, à défaut, d'une estimation sur la base de la valeur vénale.

Plusieurs personnes s'impliquent de manière bénévole pour appuyer le fonctionnement de l'organisation de manière régulière ou ponctuelle, en fonction des événements. En 2024, 1'645 heures ont ainsi été répertoriées par la Direction et représentent une valeur de CHF 59'220.- sur la base d'une valeur horaire de CHF 36.-

Par ailleurs, l'association Morija a développé un partenariat avec l'Office Cantonal AI du Valais et a contribué à réinsérer professionnellement les personnes dans l'incapacité de travailler pour des raisons de santé : une personne a occupé un poste de stagiaire Events / Philanthropie en 2024.

Système de contrôle interne

L'association Morija dispose d'un système de contrôle interne (SCI), un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, la Direction et le personnel, afin de fournir une assurance raisonnable quant aux objectifs suivants :

- Optimisation des processus et des activités de l'association afin de fournir un travail efficace et à un coût minimal (efficience), tout en limitant au maximum les erreurs et les risques
- Fiabilité des informations financières et de gestion
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur
- Analyse des risques

Le SCI est révisé annuellement. Le SCI est synthétisé dans un document qui décrit et formalise les processus mis en œuvre en vue d'améliorer l'efficacité des actions et réduire les risques au sein de l'association Morija. Le SCI a été révisé en profondeur en 2024.

Le document se compose des chapitres suivants :

- Chapitre 1 – Gouvernance
- Chapitre 2 – Conformité
- Chapitre 3 – Gestion financière
- Chapitre 4 – Ressources humaines
- Chapitre 5 – Efficacité et mesures de performance
- Chapitre 6 – Matrice des risques
- Chapitre 7 – Protection des données
- Chapitre 8 – Environnement numérique et cybersécurité
- Annexe 1 – Sources de vérification et de contrôle

Matrice des risques

La matrice des risques pour l'année 2024 a été revue et mise à jour par le Conseil d'Administration lors d'une rencontre de Conseil le 19 février 2024.

Le présent rapport est disponible sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Association Morija, Route Industrielle 45, CH – 1897 Le Bouveret ou à info@morija.org

Ce rapport financier a été par l'Assemblée Générale, organe souverain de l'association Morija lors de la rencontre d'assemblée générale ordinaire, le samedi 21 juin 2025.

Benjamin Gasse, Directeur



Gabriel Migy, Président



Philippe Morawiec, Trésorier





Suisse
Route Industrielle 45
CH-1897 Le Bouveret
Téléphone : +41 (0)24 472 80 70
CCP : 19-10365-8
IBAN : CH43 0900 0000 1901 0365 8
info@morija.org

